



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-63516>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-63516**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SOLIDEO

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 834553729

Ville : Paris

Code postal : 75009

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://Marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=913143&orgAcronyme=h6b>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des achats

Adresse mail du contact : Marches.publics@ouvrages-olympiques.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** . Une lettre de candidature (via le DC1 joint au DCE) indiquant notamment : Les nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopie du siège du candidat ; La raison sociale, forme juridique et, le cas échéant, le numéro d'immatriculation au registre du commerce ou le numéro SIREN du candidat, sinon le numéro de TVA intracommunautaire. En lieu et place de cette déclaration sur l'honneur, le candidat a la possibilité de présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (cf. article R. 2143-4 du Code de la commande publique). . Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

(via le DC1 fourni dans le DCE). . Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** . Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, sur les trois derniers exercices disponibles (en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles). Dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels (via le DC2 joint au DCE). . Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** . Des références réalisées au cours des trois dernières années portant sur des prestations similaires indiquant le montant de la prestation, la date et le destinataire public ou privé. Ces prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les références doivent montrer que le candidat a réalisé dans le cadre de ces missions des prestations qui incluent mais ne se limitent pas à : - La vérification des maquettes numériques dans leurs formats natifs et IFC sur des projets similaires, - Utilisation à minima des outils et logiciels suivants : ArchiCAD, Navisworks, AutoCAD, Revit, Solibri. - Mise à jour et respect des documents contractuels BIM (à minima la Charte BIM et la Convention BIM). - Rédaction de rapports détaillés pour chaque vérification de maquettes, avec une analyse des incohérences et des solutions proposées. - La coordination et le suivi des équipes de production BIM ainsi que la coordination avec la MOA. . Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Conformément aux articles R. 2143-11, R. 2143-12 et R. 2143-16 du Code de la commande publique, pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, les candidats, même s'il s'agit d'un groupement ou d'un sous-traitant, peuvent demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et les candidats. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 07/07/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché au candidat qui aura remis l'offre économiquement la plus avantageuse à l'issue d'un classement selon les critères suivants pondérés : .
Critère 1 : Valeur technique de l'offre (noté sur 60 points) : Ce critère portera sur l'analyse du mémoire technique remis par le candidat. Il sera évalué selon les sous-critères suivants : - Méthodologie proposée (25 points) pour assurer l'exécution des prestations, approche collaborative et dispositifs de coordination avec les équipes projets, capacité à assurer le rôle d'interface entre la MOA et la MOE. - Outils et moyens techniques (15 points) Description des logiciels utilisés (ArchiCAD, Revit, Solibri, Navisworks, AutoCAD...), des méthodes d'analyse et formats de vérification. - Organisation et pilotage de la mission (20 points) Ressources humaines mobilisées, profil(s) dédié(s), planification et répartition de la charge de travail, capacité de remplacement en cas d'absence .Critère 2 : Prix l'offre (noté sur 40 points) Le critère "Prix des prestations" sera apprécié au regard du montant global et forfaitaire indiqué par le candidat dans l'acte d'engagement remis à l'appui de son offre.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : AMO CIM/BIM

Code CPV principal - Descripteur principal : 71312000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des processus CIM/BIM sur les projets en cours de la maîtrise d'ouvrage

Lieu principal d'exécution du marché : Paris

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : I. Il s'agit d'un marché fractionné en tranches et pour une durée de 3 ans maximum. Conformément à l'article R. 2113-4 du code de la commande publique, le marché comprend une tranche ferme et deux tranches optionnelles : - Tranche ferme (TF) : vérification des maquettes et participation à des réunions BIM (période concernée : Juillet 2025 - décembre 2025) - Tranche optionnelle 1 (TO1) : vérification des maquettes et participation à des réunions BIM (période concernée : 01/01/2026 au 31/12/2026) - Tranche optionnelle 2 (TO2) : vérification des maquettes et participation à des réunions BIM (période concernée : 01/01/2027 au 31/12/2027) II. Les voies de recours contre la présente consultation sont les suivantes : - Référé précontractuel qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché (CJA art. L. 551-1 et suivants) ; - référé contractuel (CJA, art L 551-13 et suivant), qui peut être exercé dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat (CJA article L 551-13 et suivants) ; - le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence "Tarn et Garonne" qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris - 7 rue de Jouy - 75004 Paris III. Modalité de financement : financement sur fonds propres de la SOLIDEO IV. Les offres sont valables 180 jours à compter de la date limite de réception des offres V. Les prix sont traités à prix définitifs, forfaitaires et révisables en cas d'affermissement des tranches optionnelles.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/06/2025